



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Cabinet du préfet
Bureau Communication
Interministérielle

Melun, le 02 mars 2020.

Contrôles routiers, les forces de l'ordre mobilisées pour diminuer l'accidentologie

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.**

Thierry Coudert, préfet de Seine-et-Marne, poursuit son action afin de diminuer le nombre de morts sur les routes de Seine-et-Marne. Dans ce cadre, une nouvelle opération de contrôles sera menée le mercredi 04 mars 2020 par les forces de l'ordre : gendarmes et policiers seront présents sur le terrain pour informer, contrôler et sanctionner, s'il le faut, les usagers de la route.

Ces contrôles cibleront particulièrement **les poids-lourds et les transports exceptionnels**.

Répartition annuelle des accidents impliquant au moins un poids-lourd

	2014	2015	2016	2017	2018
Accidents	47	89	90	96	99

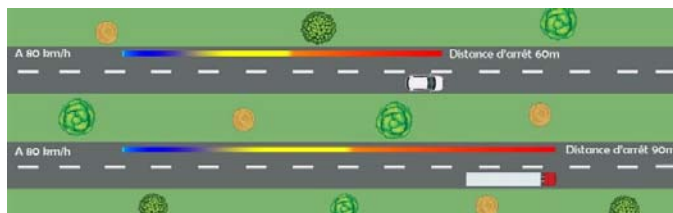
Les contrôles auront lieu :

Le mercredi 04 mars 2020

- **De 14h30 à 17h30**, sur la RN 36 à l'aire de pesée de Marles-en-Brie en présence du directeur de cabinet à 16h45 ;
- **De 14h30 à 16h30**, giratoire RD 606/RD 403, Ville-Saint-Jacques ;
- **De 14h30 à 16h30**, sur l'A104 intérieur, station Total, Villevaudé

Distances de sécurité

Un poids-lourd lancé à 80 km/h, mettra environ 90 mètres pour s'arrêter. Une voiture parcourra quand à elle environ 60 mètres pour s'arrêter à une vitesse de 80 km/h. C'est pourquoi il est primordial de prendre en compte les distances de sécurité. Cette distance doit tenir compte des conditions météorologiques, de la visibilité et de l'état de la chaussée.



La presse locale est conviée à ces contrôles

Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous auprès du Bureau de la Communication Interministérielle.

Contacts presse

Bureau Communication Interministérielle

☎ 01.64.71.75.29 – 01.64.71.75.95

✉ pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr